



## Projet Pédagogique

*Structure : ALAE Victor Duruy  
Primaire  
Année 2020-2021*

UN ENGAGEMENT  
ÉDUCATIF  
AU CŒUR  
DES TERRITOIRES





# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| Présentation de la structure.....                       | 3         |
| L'ENVIRONNEMENT DU PROJET.....                          | 3         |
| Champs d'action du projet.....                          | 3         |
| Caractéristiques.....                                   | 3         |
| <b>Son environnement.....</b>                           | <b>4</b>  |
| La structure.....                                       | 5         |
| Les dispositifs.....                                    | 6         |
| LE PUBLIC VISE.....                                     | 6         |
| Caractéristiques par tranche d'âge.....                 | 6         |
| Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs..... | 7         |
| LES OBJECTIFS DU PROJET.....                            | 9         |
| Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange.....            | 9         |
| Les objectifs du PEL – PEDT.....                        | 10        |
| Les objectifs généraux et moyens mis en place.....      | 12        |
| Les projets d'activités.....                            | 13        |
| LES METHODES PEDAGOGIQUES.....                          | 17        |
| <b>Les méthodes interrogatives.....</b>                 | <b>18</b> |
| <b>La pédagogie de la découverte.....</b>               | <b>18</b> |
| <b>La pédagogie coopérative.....</b>                    | <b>18</b> |
| LES MOYENS.....   | 19        |
| Le matériel.....  | 20        |
| Les espaces.....  | 21        |
| Financiers.....   | 21        |
| Les partenaires.....                                    | 21        |
| Le fonctionnement de la structure.....                  | 22        |
| La communication.....                                   | 27        |
| L'EVALUATION.....                                       | 29        |
| Les outils d'évaluation.....                            | 32        |
| La Charte de qualité.....                               | 32        |
| L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....     | 33        |
| Les moyens.....   | 33        |
| Nos engagements.....                                    | 33        |
| La Fédération Léo Lagrange Fédération.....              | 34        |
| La Délégation Nationale Enfance.....                    | 35        |



## Présentation de la structure

### L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

#### Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Lors de ce renouvellement d'appel d'offre, la Fédération Léo Lagrange Méditerranée s'est vue attribué également le lot n°2 concernant la partie « Ouest » de Perpignan :

- **4 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **5 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

#### Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.



### Les groupes scolaires du quartier :

Groupe scolaire Victor Duruy maternel et primaire REP +

L'école primaire accueille 227 enfants dont 4 CP, 4 CE1 et 5 cycles 3.

L'école accueille depuis 2017 les EANA (**Elèves Allophones nouvellement Arrivés**) depuis le début de l'année 2019-2020 il y a 15 élèves EANA.

Depuis le début de la rentrée nous avons 10 enfants inscrits à l'ALAE.

Léo Lagrange Méditerranée organise l'accueil périscolaire de l'école élémentaire.

Le plan mercredi se fait avec le public maternel « voir projet de l'ALM »

Géographiquement l'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.

Un autre groupe scolaire se trouve dans le quartier, l'école **Pont Neuf**

Les familles rattachées à cette structure sont essentiellement celles résidentes dans les lotissements, maisons, villa HLM des alentours.

## Son environnement

### Champs d'action de l'accueil

Perpignan (*Perpinyà* en catalan) est située dans le département des Pyrénées-Orientales et la région Languedoc-Roussillon. Les habitants de Perpignan sont appelés les *Perpignanais*.

Au 1er janvier 2008 la population est estimée à 283 702 habitants, Perpignan est la trente-cinquième ville de France de par sa population.

Le territoire « Nord » de Perpignan se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet

Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

### Les quartiers alentours

#### Liste des Quartiers de Perpignan (non exhaustive)

Haut-Vernet, **Bas-Vernet**, Moyen-Vernet, Saint Jacques, Saint Gauderique, Maillolles , Château-Roussillon, Moulin à Vent, Saint-Mathieu, Saint-Jean, Perpignan-Bompas, De la Gare, Saint-Assisclé, Parc Ducup, Les Remparts, Massilia, Clos Banet, Porte d'Espagne, Catalunya, Saint Charles, Les Coves, Saint Martin, Pascot , Mas Balande.

**Le quartier du Bas Vernet** réunit 1225 logements où logent 2854 habitants soit 2.8 % de la population de la commune de perpignan. Il est divisé en plusieurs secteurs : Clodion I, Clodion II, Torcatis et Roudayre.

C'est un quartier qui concentre plus de jeune que sur l'ensemble de la ville on n'y trouve 45 % d'enfants et de jeunes de 0 à 25 ans et 14% de retraités. La taille des ménages est plus élevée dans le quartier que sur l'ensemble de la commune 2.7 enfants par famille contre 2.04 dans la commune, il y a un taux de grande famille (5 personnes et plus) de 16 % contre 5% dans la commune.

Le quartier joue un rôle d'accueil pour les populations immigrées qui s'y trouve fortement concentrées 27% contre 8.6% sur Perpignan, ces personnes sont originaires, en majorité d'Afrique du nord. La situation économique des familles, 45 % sont en situation de précarité, elles ont des revenus de transfert (Le RSA) et 23% sont des salariés (en contrat à durée indéterminé ou déterminée) les catégories socioprofessionnelles sont issues du secteur tertiaire, services, restauration, bâtiment, agriculture.



Le quartier a profité du plan national de rénovation urbain (PNRU), cela consisté à le désenclaver, créer des espaces verts, des espaces de jeux, des lotissements, un stade cela a permis d'ouvrir le quartier vers l'extérieur. Plusieurs arrêts de bus de la compagnie SANKEO sont implantés dans le cœur du quartier.

Le groupe scolaire maternel et primaire Victor Duruy et l'accueil de loisirs ont fait partie de ce projet.

### Les groupes scolaires du quartier Bas Vernet :

Groupe scolaire (maternel et primaire) **Victor Duruy**.

L'école maternelle accueille **145 enfants** et l'école primaire accueille **227 enfants**. L'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.

Groupe scolaire (maternel et primaire) **Pont Neuf** dont l'effectif est de 80 enfants en maternel et de **139 enfants** en primaire. Les familles rattachées à cette structure sont essentiellement résidentes dans les lotissements, maisons, villa et HLM des alentours.

### La structure

#### -L'accueil en élémentaire :

L'accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) élémentaire Victor Duruy se situe rue du carol dans l'école où nous partageons l'ensemble des équipements.

### Les groupes scolaires du Victor Duruy :

Groupe scolaire Victor Duruy maternel et primaire REP +

L'école primaire accueille 227 enfants dont 4 CP, 4 CE1 et 5 cycles 3 (CE 2, CM1 et CM2).

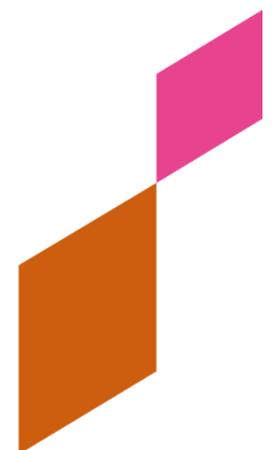
L'école accueille depuis 2017 les EANA (**Elèves Allophones nouvellement Arrivés**) depuis le début de l'année 2020-2021 il y a 20 élèves EANA.

Depuis le début de la rentrée nous avons 9 enfants EANA inscrits à l'ALAE.

Léo Lagrange Méditerranée organise l'accueil périscolaire de l'école élémentaire.

Le plan mercredi se fait avec le public maternel « voir projet de l'ALM »

Géographiquement l'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.





Un autre groupe scolaire se trouve dans le quartier, l'école **Pont Neuf**

Les familles rattachées à cette structure sont essentiellement celles résidentes dans les lotissements, maisons, villa HLM des alentours.

### Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
  - o Projet Educatif De Territoire
    - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
      - APU
      - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

### LE PUBLIC VISE

Tous les enfants inscrits à l'école Victor Duruy peuvent bénéficier d'une inscription à l'ALAE et sur tous les temps. Les parents doivent aller à leur mairie de quartier ou à la mairie « DAEE » pour procéder à l'inscription de leurs (s) enfants, des documents devront être rempli et fournies afin que l'inscription puisse être validée.

### Caractéristiques par tranche d'âge

| Besoin...                          | De 7 à...  | De 10 à...   |
|------------------------------------|--|--|
| D'imitation/ de création           | Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.<br>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement. | Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.<br>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création. |
| de fiction, imaginaire/ de réel    | Jeux symboliques<br>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.  | Possibilité d'intérioriser, rêverie.<br>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).   |
| De socialisation/ d' « autonomie » | Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.<br>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.   | Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.<br>Envie d'indépendance, responsabilité   |
| D'aimer, d'être aimé/              | L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.  | Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.  |



|   |   |  |
|---|---|--|
| De mouvement  | L'enfant contrôle ses mouvements.<br>Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles  |  |
| De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger | L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.<br>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.  | Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.                      |
| D'activité/ de « ne rien faire »                                  | Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.   | La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité. |
|   | Il veut parfois <b>s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences.</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes</li><li>➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels</li><li>➤ Possibilité de silence</li><li>➤ Aménagement permettant de se reposer</li><li>➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible</li><li>➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux</li></ul> |  |

## Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

L'école :

- Contexte

L'école est située dans le quartier du Bas-Vernet dans le groupe scolaire Victor Duruy rue du Carol.

Elle fait partie du réseau REP+ Pagnol.

Elle accueille en très grande majorité des élèves habitants dans des logements sociaux du quartier (Roudayre, Clodion et Torcatis).

Le Bas -Vernet fait partie des 10 quartiers prioritaires les plus pauvres de France. 2600 habitants avec un taux de pauvreté de 67.5%.

- Les acteurs

1 directrice, 1 service civique à mi-temps, 15 enseignants, 1 psychologue scolaire, 2 RAZED, 2 UPEAA, 6 AVS

- L'organisation

Il y a 15 classes, 4 classes de CP, 4 classes de CE1, 5 classes de cycle 3 CE2, CM1, CM2.

- Le Projet d'Ecole : objectifs et projets.

Parcours culturel et artistique avec des objectifs bien définis :

Création d'un parcours culturel et artistique commun à tous les élèves de l'école.

Création d'un « passeport culturel » à compléter au cours de la scolarité.

Construction d'un projet, d'un parcours permettant à chaque enseignant de s'impliquer dans un travail d'équipe autour d'objectifs communs portant sur un objet partagé.



Le partenariat :

Nous participons aux 3 conseils d'école, préparation et organisation au conseil des maitres du marché de Noël, du carnaval et du spectacle fin d'année.

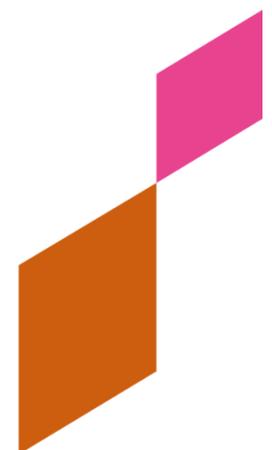
La communication se fait quotidiennement par mail et à l'oral avec les enseignants, nous échangeons sur la journée des enfants les problèmes éventuels et informations à faire passer.

Dans le quartier :

Il y a plusieurs activités extra-scolaires dans le quartier, salle de boxe thaï, taekwondo, Foot, rugby et cours de langue « arabe, turque, marocain... ».

Association du Bas Vernet, club de foot du Bas-Vert

|  | Type d'accueil                | 6-7 ans | 8-9 ans | 10-12 ans | TOTAL * |
|--|-------------------------------|---------|---------|-----------|---------|
| <b>A.L.S.H. :</b><br>Accueil de Loisirs<br>Périscolaires     | Mercredi                      |         |         |           |         |
| Accueil de Loisirs<br>Extra-scolaires                        | Petites vacances              |         |         |           |         |
|  | Grandes vacances              |         |         |           |         |
| <b>A.L.A.E. :</b> Accueil de<br>Loisirs Associé à<br>l'Ecole | Périscolaire<br>(midi + soir) | 26      | 27      | 46        | 99      |
|  | <b>TOTAL</b>                  | 26      | 27      | 46        | 99      |





## LES OBJECTIFS DU PROJET

### Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires)

#### - l'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

#### - l'Enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

#### - une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur, nous sommes impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

#### - la place des familles,



Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteurs du territoire et les professionnelles de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvertes et réceptives à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que Co-éducateur.rices, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rices locaux (associations, collectivités, intervenants, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

## Les objectifs du PEL – PEDT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mette en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

## Les objectifs du PEDT



« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur les temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PEDT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

#### *Les effets attendus*

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

##### 1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

##### 2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

##### 3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.



## Les objectifs généraux et moyens mis en place

Le jeu aide l'enfant à se construire il est l'un des éléments essentiels dans le processus de développement, il est avant tout source de plaisir et d'épanouissement, il est l'outil indispensable qui va nous permettre d'atteindre nos objectifs pédagogiques.

### 1-Respecter le rythme de vie de l'enfant

#### Respecter le rythme de vie des enfants pendant le temps périscolaire :

- En prenant le temps de manger
- En laissant des temps libres
- En proposant des activités diverses et variées afin que l'enfant puisse avoir le choix selon son état et son humeur
- En proposant des lieux définis pour chaque activité
- En proposant un espace libre

#### Privilégier le relationnel :

- En étant à l'écoute des enfants
- En établissant un relationnel avec l'équipe d'enseignants et partenaires
- En gardant un suivi de réunion d'équipe

### 2- Développer l'autonomie

#### Permettre à l'enfant d'évoluer dans l'espace et le temps

- En définissant des lieux spécifiques pour les activités manuelles, les jeux de société, la ludothèque, les jeux sportifs....
- En mettant en place des projets à thème sur chaque période (Halloween, Noël, fête de fin d'année...).

#### Amener l'enfant à évaluer la quantité alimentaire dont il a besoin

- En permettant à l'enfant de se servir et manger seul
- En sensibilisant l'enfant au gaspillage alimentaire
- En informant les enfants des besoins nutritionnels

#### Développer la motricité chez l'enfant

- En proposant des activités spécifiques : manuelles, artistiques, culturelles et sportifs

### 3-Développer la responsabilisation

#### Permettre le choix chez l'enfant :

- En proposant plusieurs projets d'activités afin de laisser un large choix aux enfants
- En mettant en place une boîte à idée
- En consultant les enfants lors des temps de parole
- En s'auto évaluant

#### En responsabilisant les enfants à la vie de l'ALAE :

- En les impliquant à l'élaboration des règles de vie



- En les impliquant activement au déroulement de la cantine (les responsables) (COVID-19 à remettre)
- En faisant respecter les règles de vie
- Amener les enfants à réfléchir sur les conflits
- En impliquant les plus grands par rapport aux plus petits (COVID-19 à remettre)

#### **4- Favoriser la citoyenneté**

##### Amener les enfants à respecter les règles de vie :

- En élaborant les règles de vie avec les enfants
- En gérant les conflits de la façon la plus juste

##### Amener l'enfant à s'exprimer :

- En consultant les enfants régulièrement en grand groupe
- En consacrant un petit temps d'échange à la fin des activités

##### L'enfant acteur :

- En impliquant les enfants dans l'élaboration des projets
- En impliquant les enfants dans le choix de l'approvisionnement des jeux de la ludothèque
- En impliquant l'enfant dans l'élaboration des règles de vie

##### Amener l'enfant à respecter ses camarades :

- En favorisant la mixité des groupes (selon le protocole COVID-19)
- En valorisant et faisant partager les savoirs de chacun
- En valorisant et favorisant le travail et l'esprit d'équipe
- En sanctionnant tout acte discriminatoire

#### **5-Sensibiliser et impliquer les parents à la vie de l'ALAE :**

Travailler avec l'équipe pédagogique sur l'importance de l'implication des parents, par exemple sur les moments festifs, fête de Noël, fête de fin d'année, expositions etc....

##### Développer l'échange et la participation entre parents et enfants et encourager leur participation aux activités mises en place :

- En mettant en place des projets d'activités impliquant la participation du parent.
- En mettant en place des ateliers menés par les parents et enfants à la fête de l'ALAE : le marché de Noël, le carnaval, halloween, la fête de fin d'année...
- En aménageant des espaces favorisant la communication « projet BCD en partenariat avec l'école » qui, suite à la crise sanitaire est mis en attente.
- En mettant en place des temps de parole entre parents enfants et animateurs tout en respectant les gestes sanitaires.

## **Les projets d'activités**

Le directeur de l'ALAE coordonne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique.



Il fournit une trame pour l'écriture des projets avec des objectifs, les moyens mis en œuvre pour le déroulement du projet le matériel nécessaire à la construction ou à la mise en place du projet. (Projet d'activité voir annexe).

Les projets d'activités sont écrits par les animateurs, ils détaillent le déroulement de leurs projets et les différentes étapes du projet d'activité.

Ces projets permettent aux animateurs de construire et d'avoir un suivi sur le déroulement du projet d'animation.

Ils proposent à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation. L'ensemble des projets est conservé et mutualisé.

Nous travaillons en partenariat avec l'école, des projets peuvent être menés conjointement (le jardin de Duruy) durant le temps périscolaire qui débutera après les vacances d'octobre 2020.

Des projets d'activités sur chaque cycle seront mis en place ; en amont (les droits de l'Enfant, le marché de Noël, Halloween etc.) attention si le protocole sanitaire le permet ;

- Chants et danse (spectacle de fin d'année décembre 2020 et spectacle de fin d'année scolaire 2021) en partenariat avec l'école primaire. Attention si le protocole sanitaire le permet ;

- « Chut » on lit tous les jours et par groupe de 13h40 à 13h50

- Olympiades Léo Lagrange attention si le protocole sanitaire le permet ;

- Chorale et hip-hop avec un intervenant à partir de janvier 2021 en attente d'information complémentaire et en fonction de la crise sanitaire.

- Outils Léo Lagrange « malle robotique, sac à histoires, esprit sportif, les droits de l'Enfant « CITA DROIT », les petits citoyens... » 2020-2021. Ces outils Léo Lagrange seront utilisés tout au long de l'année scolaire par roulement.

## **Les projets d'activités qui vont être mis en place durant l'année 2020-2021 mis en place :**

Il y aura des projets annuels et des projets par cycle :

Le thème de l'année 2020-2021 « **Ouverture sur le monde** »

### **L'échange interculturel**

Ce projet consiste à découvrir les différentes cultures sur différents pays du monde,

Les objectifs sont :

- Sensibiliser les enfants aux différentes cultures et mode de vie de l'autre

- Respect de l'autre

- Eveillez la curiosité des enfants à l'art et mode de vie

- Favoriser les échanges (correspondance, sport, cuisine...)

### **Jeux de coopération**

Ce projet consiste à mettre en place des jeux collectifs qui favorisent l'imagination des enfants et le développement de l'esprit d'équipe et de coopération.

Les objectifs sont :

- Coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement

- Apprendre à respecter les règles du jeu

- Favoriser l'esprit d'équipe

### **Jeux d'opposition :**

Les jeux d'opposition sont des activités de confrontation dans lesquelles chaque adversaire à l'intention de vaincre, de s'imposer physiquement dans une lutte organisée, en respectant des règles de sécurité.

Les objectifs sont :

- Utiliser les jeux de coopération pour aller progressivement vers les jeux d'opposition



- L'autre est considéré comme un partenaire avant d'être considéré comme un adversaire
- Amener l'enfant à utiliser des actions élémentaires telles que (tirer, pousser, saisir, retourner...)
- Développer les capacités psychomotrices
- Accepter les contacts corporels
- Respecter l'adversaire et les règles du jeu

### **Arts martiaux**

Les objectifs sont :

- donner une bonne énergie vitale
- la maîtrise de soi
- développe un savoir-faire technique

### **Trier et recycler :**

Ce projet vise à responsabiliser l'enfant dans le tri de ces déchets à la cantine, à la maison et à la propreté de l'école, trier et recycler et utiliser des poubelles spécifiques

Les objectifs sont :

- travailler sur le gaspillage alimentaire avec le personnel de restauration scolaire
- jouer sur le recyclage, la protection de l'environnement
- utiliser de matériel de récupération pour les différents ateliers à mener
- utiliser du compost

### **L'art sous toutes les formes :**

Il s'agit de faire découvrir aux enfants les différents arts comme par exemple afin d'éveiller leurs curiosité, l'imaginaire et développer sa créativité.

Les objectifs sont :

- Favoriser la découverte de peinture, de différentes techniques
- Favoriser l'imaginaire
- Découvrir des différentes matières et techniques en art plastique
- Sensibiliser les enfants à une base culturelle afin d'éveiller leur sens critique.

### **Projet Graff reconduit pour l'année 2020-2021**

Ce projet a pour but de faire imaginer et réaliser par les enfants des œuvres collectives

Les objectifs sont :

- Aboutir à la composition d'une œuvre collective
- Sensibiliser les enfants à une forme de création moderne
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative
- Satisfaction de son implication individuelle
- Contribuer à l'amélioration de son école

### **Le jardin de Duruy reconduit pour l'année 2020-2021**

Ce projet est réalisé par l'ensemble de l'équipe pédagogique (animateurs maternelles /primaires et enseignants), il a pour but de créer un potager en commun selon les saisons. Le jardinage est un moyen d'éducation à la citoyenneté

Les objectifs sont :

- Sensibiliser au développement durable
- Prendre en compte la biodiversité de notre quotidien.

### **Les danses du monde :**

Ce projet consiste à découvrir différents styles de danse venus d'autres cultures tout en découvrant des coutumes étrangères.

- Utiliser la musique et la danse afin de développer ses capacités physiques et mentales
- Faire découvrir différents courants musicaux, différentes danses
- Amener l'enfant au plaisir de l'expression par la danse
- Travailler sur l'expression, l'interprétation et le jeu de rôle



-Travailler sur la créativité et la confiance en soi

**« Chut, on lit ! »**

Ce projet consiste à apprendre à apprécier le livre, même lorsqu'on ne sait pas lire. Deux fois par semaine enfants et adultes de 13h35 à 13h45 prennent le temps de lire un livre.

**Etude du soir**

-Accompagnement aux devoirs « coin leçon » va être mis en place 3 fois par semaine (lundi, mardi et jeudi). Sachant que les parents inscrivent les enfants exclusivement pour que les enfants fassent leurs devoirs.

Pour les enfants qui ont terminé, des coins jeux sont mis à leur disposition.

Des projets d'activités seront mis en place tous les vendredis et tout au long de l'année avec un thème bien précis selon la demande et le besoin des enfants.



## LES METHODES PEDAGOGIQUES

Pour reprendre la formule de Pierre BOURDIEU « la ruse de la raison pédagogique est d’extorquer l’essentiel sous l’apparence d’exiger l’insignifiant.

Une partie de « Poule renard vipère » ou un atelier bracelets-perles peut paraître insignifiant pour un regard extérieur. Or, nous savons que des choses essentielles se jouent à travers animations – socialisation, place dans le groupe, écoute, observation, expression etc....

A travers notre ALAE, une bonne part de l’acquisition des savoirs être et savoir-faire se fera grâce au jeu. Mais surtout nous savons que le jeu est essentiel dans l’épanouissement de l’enfant car le jeu, quand il est bien vécu, apporte du plaisir.

Pour que l’enfant puisse s’approprier ou comprendre le monde qui l’entoure, il faut qu’il se construise des représentations qui lui sont propres. Le jeu va lui permettre de construire ses représentations.

Le rôle et l’attitude de l’animateur sont primordiaux dans la mise en place du Projet Pédagogique. Nous serons particulièrement attentifs au respect du rythme de vie des enfants, les équipes devront avant tout assurer leur sécurité physique, morale et affective. L’enfant devra être au centre de notre action, les activités ne seront que notre moyen d’action.

Les équipes d’animation devront accompagner les enfants dans leurs envies, ils adapteront les projets d’activité à la composition du groupe avec une attention particulière pour les enfants en situation de handicap.

Ils tiendront également compte des événements extérieurs qui peuvent avoir une incidence sur leur comportement, leur motivation où qui sont susceptibles de faire émerger de nouveaux projets.

Lors de la mise en place des activités, l’animateur donnera priorité à son attitude, celle de l’enfant, au cadre et au bien-être de chaque enfant et du groupe.

Nous donnerons priorité à la prévention, et les sanctions, si nécessaires, seront en rapport avec la faute commise. Nous devons être à l’écoute des enfants, de manière à favoriser leur épanouissement, les encourager quand cela est nécessaire, leur permettre de ne « rien faire », et adapter notre attitude à leur vie sociale et familiale quotidiennement.

En fonction des activités mises en place, nous ferons appel à la participation des parents (accompagnement aux sorties, aide technique selon leurs compétences). Ceci implique une attitude ouverte et avenante de la part des équipes qui sont en face à face pédagogique, disponibles quant aux demandes des parents (déroulement de la journée, résolution des conflits, problèmes des devoirs les repas ...).



## Les différentes méthodes utilisées pour la construction du projet pédagogique

### Les méthodes actives

Les méthodes actives : visent à rendre l'enfant acteur des savoirs qu'il construit à travers des situations de recherche et d'expérimentations, seul ou en groupe. En ce sens, elles valorisent l'autonomie.

Il s'agit globalement de :

- faire par soi-même, expérimenter, faire l'expérience directe.
- manipuler, réaliser, produire, « agir »
- pratiquer le « tâtonnement expérimental », tester, se tromper (droit à l'erreur), trouver des solutions singulières aux problèmes posés.
- participer, s'impliquer, s'exprimer, donner son avis.
- choisir, décider ou participer aux prises de décision.

### Les méthodes interrogatives

- poser des questions, faire se questionner, faire réfléchir.
- utiliser les connaissances préalables pour découvrir des connaissances nouvelles (selon le principe d'assimilation décrit par Piaget).
- aider à penser différemment, à envisager la nouveauté par le questionnement et les liens qu'il occasionne (selon le principe d'accommodation décrit par Piaget).
- proposer une progression dans le questionnement afin de découvrir et comprendre graduellement une situation, un phénomène, un concept.
- apprendre à argumenter son point de vue et à faire face à ses contradictions.

### La pédagogie de la découverte

- découvrir, faire des 1<sup>ères</sup> expériences.
- utiliser de manière opportuniste les situations qui se présentent.
- faire expérimenter, tâtonner, laisser avancer par essais/erreurs.
- titiller la curiosité, donner envie sans trop en dire.
- proposer de la nouveauté, surprendre.
- faire passer de détails disparates à un ensemble cohérent (induction, synthèse).

### La pédagogie coopérative

- apprendre à coopérer : collaborer ensemble en vue d'un objectif collectif ;
- développer la participation, l'autonomie et la responsabilité individuelle et collective.
- apprendre à communiquer, à négocier, à résoudre des conflits.
- respecter les différences et les prendre en compte ; créer, réfléchir et décider ensemble avec nos différences.

### La pédagogie de résolution de problème

- diagnostiquer une situation posant une difficulté, un problème.
- formuler clairement le problème à résoudre.
- proposer une hypothèse de résolution.
- déterminer les conditions pour vérifier l'hypothèse.
- tester empiriquement l'hypothèse.
- établir un résultat.
- comparer le résultat à l'hypothèse.
- conclure.



## LES MOYENS

### a. Humains

#### Le Directeur

La fonction de directeur consiste :

À permettre à l'équipe pédagogique d'encadrer des groupes d'enfants, en assurant leur sécurité physique, morale et affective.

A observer, réaliser des constats, essayer d'être le plus proche des enfants et de leur milieu de vie afin d'identifier leurs besoins.

À intervenir en collaboration avec l'équipe pédagogique, les partenaires, (école, intervenants, la coordination, les associations) afin d'être le plus près des objectifs que nous nous fixons à travers l'élaboration du projet : projet pédagogique, projet d'animation, projet d'activité, projet d'enfant....

À cela s'ajoute la fonction de gestion se définissant par des missions administratives comme la gestion et l'organisation du travail administratif, financier, budgétaire. De la gestion du personnel affilié à ma structure : personnel technique, je suis le relais entre l'équipe d'encadrement et l'association Léo Lagrange.

#### Les animateurs référents et ou animateur :

Il assure la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et contribue à son épanouissement

Il assume le rôle de relais avec les parents, les enfants et l'équipe d'animation

Il doit avoir un rôle de formateur auprès des nouveaux animateurs.

Il doit assurer le suivi du projet pédagogique auprès des enfants et de l'équipe.

Il doit mettre en place des projets d'activité en lien avec le projet pédagogique

Il doit participer et animer les réunions d'encadrement

Il peut être directeur adjoint ou animateur

Il permet à l'enfant de développer ses potentialités et favorise la rencontre de l'individu avec le groupe.

Par son écoute, son attitude, ses capacités, techniques et pédagogiques, ses connaissances, l'animateur aide les groupes d'enfants à formuler et réaliser leurs projets.

Il met en place et assure le suivi des moyens pédagogiques et matériel nécessaire aux activités

Il participe aux réunions, échange, s'exprime et donne son avis.

Il fait partie d'une équipe éducative où différents rôles complémentaires et solidaires sont assurés.

Il respecte les règles qu'il met en place et a un droit d'exemplarité vis-à-vis des enfants.

Avec ses collègues, l'animateur doit respecter ses collègues, doit savoir travailler en équipe et surtout écouter l'autre. Il doit participer activement aux réunions de préparation. Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique

Avec les parents l'animateur doit discuter avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant. Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées. Il doit être présent aux moments de l'accueil et du départ.



### L'animateur stagiaire :

- Permettre à chaque animateur stagiaire de remplir ses rôles et fonctions tel qu'ils sont définis dans le projet pédagogique.
- Consolider ses connaissances sur les enfants.
- Faire le lien entre la théorie et la pratique.
- Analyser sa pratique, affiner sa réflexion sur le rôle d'animateur.
- Acquérir de nouvelles compétences techniques.

### **Les moyens mis en place :**

Chaque animateur rencontrera au moins une fois par semaine le directeur de la structure, pour faire le point sur son travail, ses difficultés éventuelles et ses besoins de formation.

### **La formation peut prendre différents aspects :**

- Documentation qui sera fournie par la directrice de l'accueil de loisirs
- Pratique d'activité
- Moment de travail autour d'un aspect du travail de l'animateur
- Aide à la prise de recul et à l'analyse de difficulté.

### **La validation des stages pratiques BAFA :**

Chaque animateur stagiaire BAFA rencontrera au moins une fois par semaine la directrice pour faire le point sur la validation de son stage pratique.

### **Les critères de validation :**

La validation portera sur la préparation et le déroulement de son stage.

La décision sera prise par la directrice et s'appuiera sur les points suivants :

- Sa capacité à organiser et gérer les différents moments de la vie des enfants sur la structure.
- Sa capacité à participer au travail d'équipe.
- Sa capacité à assurer la sécurité physique et morale des enfants.
- Sa capacité à gérer son rythme de vie.

Rappel : un animateur en formation BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé.

## **Le matériel**

### Locaux de la structure

L'ALAE dispose de 4 salles d'activités de l'école (salles de classe du bas, salle de motricité, BCD transformée en salle, cour de récréation).

Le matériel pédagogique est mutualisé avec l'école (tapis, matériel de motricité...)

Nous utilisons les locaux du centre de loisirs qui se trouve dans le groupe scolaire, le matériel pédagogique est stocké dans une armoire nous avons le matériel nécessaire afin de bien réaliser les projets d'animation

Le matériel est renouvelé chaque fin d'année.

Pour l'achat du matériel, les animateurs font une liste, les achats sont faits au fur et à mesure des demandes et des projets.

Un renouvellement du stock se fait chaque fin d'année en décembre afin d'avoir de nouveau jeux et du matériel pédagogique neuf également.



## Les espaces

Nous disposons de la cour de l'école Élémentaire où les enfants peuvent faire de grands jeux  
Nous utilisons la salle de motricité tous les jours et par roulement de projet sur les temps méridiens ou par mauvais temps le vendredi soir.

Nous utilisons 4 classes du rez-de chaussée de l'école Élémentaire de 17h00 à 18h00.

Une salle pour les CE 2, CM1, CM2 où se trouve un coin leçon et un coin jeu

Une salle pour les CE1 un coin leçon et un coin jeu

Une salle pour les CP un coin leçon et un coin jeu

Nous utilisons le centre maternel sur les temps méridiens pour les ateliers manuelles création, peinture et ou jeux de sociétés.

## Financiers

### Budget alloué :

Le budget est de 0,20 centimes par heure et par enfant (midi et soir)

Les dépenses du budget sont réparties en fonction d'une grille de répartition budgétaire

Matériel pédagogique

Alimentation

Matériel de bureau

Produit d'entretien

Pharmacie

Sorties et ou intervenants

## Les partenaires

### ✓ Institutionnels

Le réseau des accueils de loisirs de la Ville de Perpignan.

Le réseau des accueils de loisirs Léo Lagrange.

Le centre social du Bas Vernet

### ✓ Financiers

#### **La direction est en contact direct avec nos partenaires :**

-La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).

-La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)

-La Mairie de Perpignan qui finance en partie l'accueil des enfants dans nos structures, est propriétaire des locaux et responsable de leur entretien. Du personnel de la mairie intervient également directement pour l'encadrement des enfants.

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.



## Le fonctionnement de la structure

L'ALAE fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 14h00 et de 17h00 à 18h15. Il y a des temps de garderies de 11h45 à 12h30 et de 13h30 à 13h45

Les modalités d'inscription sur les temps périscolaires :

Les familles doivent inscrire leurs enfants à la mairie de quartier ou à la « DAEE » 10 rue du Castillet à Perpignan ;

Ils ont une fiche de renseignement à remplir et des documents à fournir, l'inscription sera prise en compte lorsque les enfants apparaîtront sur le logiciel Axel qui nous permet d'avoir la liste des enfants inscrits sur l'ALAE et qui nous permet également de faire le pointage tous les jours sur les différents temps de la journée.

### Déroulement d'une journée type sur le temps méridien et étude du soir :

#### Sur le temps méridien de 11h45 à 14h00

Suite à la crise sanitaire de la COVID-19 nous avons mis en place deux services de cantine. En effet pour essayer de respecter au mieux le protocole sanitaire nous avons divisé le groupe en deux.

De 11h45 à 12h45 le groupe des CP et CE1 passe au premier service et de 12h45 à 13h45 le deuxième groupe. Nous disposons de 12 tables il y en a 6 pour les CP et 6 pour les CE1, la même chose pour le cycle 3 CE2-CM1-CM2.

A 11h45 nous accueillons les enfants par groupe dans la cour de récréation chaque groupe à un coin stratégique, les enseignants ayant les listes en avances nous les envoient au moment de l'accueil.

L'équipe d'animation procède à l'appel et chacun son tour passe aux toilettes.

Le premier groupe va à la cantine et le deuxième groupe sur les projets d'animation.

#### **Le temps du repas :**

Les repas sont servis à table par les agents de restauration avec l'aide des animateurs afin d'éviter que les enfants ne se déplacent.

Un animateur, muni d'un gant et d'un masque, servira l'eau et le pain à tous les enfants.

Les animateurs ne mangent pas avec les enfants.

Les enfants de groupes différents ne peuvent pas jouer ensemble.

Des temps d'animation vont être mis en place en respectant les gestes barrières et les consignes données face à cette situation exceptionnelle.

Les gestes barrières sont systématiquement rappelés.

Chaque groupe aura sa propre salle d'activité et son matériel.

Les activités se feront sur deux temps, de 11h45 à 12h30 pour les plus grands les cycles 3 (CE2-CM1-CM2) et de 13h00 à 13h45 pour les CP/CE1.

Le matériel sera utilisé puis désinfecté par l'animateur après chaque activité.

#### **Temps d'activité :**

A la fin du repas, un temps d'hygiène est mis en place.

Par la suite les enfants pourront partir en activité.

Chaque début de cycle l'équipe d'animation met en place des projets d'animation après en avoir discuté avec les enfants afin que les projets soient construits sur leurs besoins et attentes.

Il y a 4 animateurs, 2 pour les CP /CE1 et 2 pour le cycle 3



Chaque animateur a un groupe d'enfant et une salle d'activité. Il y a un espace-temps libre qui est situé au centre de loisirs, une salle de motricité et la cour de récréation qui peut être divisée en 2 pour 2 groupes.

Chaque groupe utilisera le centre pour le temps libre à tour de rôle par exemple le lundi c'est les CP le mardi les CE1 et ainsi de suite afin que tous les enfants une fois par semaine dispose d'un espace-temps libre où ils pourront passer d'un jeu de dinette aux poupées ou à ne rien faire.

Le reste de la semaine les enfants seront dans leur salle ou dans la cour afin de profiter des projets d'animation que l'équipe aura mis en place.

**13h50-14h00** : Les enfants après un passage aux toilettes seront envoyés directement dans les classes ou les enseignants les attendront.

#### Sur le temps de garderies de 11h45 à 12h30 et de 13h30 à 13h45 :

L'adjointe ou moi-même accueillons les enfants sur les temps de garderie, les enfants sont amenés au centre de loisirs maternel où ils jouent avec des jeux de société le temps que leurs parents les arrivent.

#### Sur le temps du soir de 17h00 à 18h15

**17h00-17h15** : Accueil des enfants dans les salles de classe.

Les animateurs attendent les enfants dans 3 salles de classe dédiées à l'ALAE de 17h00 à 18h00.

Les enseignants orientent les enfants dans les salles de classe où l'animateur les attend. Il y a une communication directe entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation.

L'animateur fait l'appel, les enfants prennent leur goûter puis passent aux toilettes.

Les animateurs ont en main une petite malle pédagogique, où se trouve le registre d'appel de chaque groupe et le matériel nécessaire pour leurs activités.

Un cahier de liaison permet à l'animateur un suivi de son groupe sur les différents aspects de ce temps d'accueil : déroulement, incidents, comportement ...

Les registres d'appel sont ramassés à 17h15 par le directeur.

**17h15-17h55** : du lundi au jeudi un coin leçon est mis en place pour les devoirs à la demande des familles.

**17h15-17h50** : Tous les vendredis l'équipe d'animation met en place des projets d'animations que ce soit des activités culturelles artistiques et sportifs par cycle.

**18h00-18h15** : temps d'accueil départ échelonner, les groupes se dirigent vers la cour et attendent l'arrivée des parents près du grand portail. Le directeur et un animateur sont au portail, ils appellent les enfants au fur et à mesure de l'arrivée des parents.

Les enfants qui partent seul seront libérés à 18h15.

Les journées sont des indications du déroulement de l'accueil, ces temps peuvent être





## Protocole l'ALAE VICTOR DURUY

### 1. Effectifs accueillis :

|      | Cantine     | Garderie<br>midi | soir        |
|------|-------------|------------------|-------------|
| ALAE | 50 inscrits | 4                | 40 inscrits |

### 2. L'Equipe d'animation :

Temps méridien : 1 directrice + 1 adjoint + 4 animateurs

Temps du soir : 1 directrice + 3 animateurs

### 3. Espaces utilisés :

- \$ La cour de l'école
- \$ Bureau de la direction
- \$ Salle de motricité
- \$ 2 Salles de classe en bas
- \$ Les 2 toilettes du bas
- \$ Restaurant scolaire
- \$ Coin BCD réaménagée en salle pour les 9-11 ans

### 4. Utilisation des locaux :





## Etude du soir

|             | Salles              | Premier service<br>11h45-12h30 | Deuxième service<br>12h45-13h30 | Les animateurs | Horaires    |
|-------------|---------------------|--------------------------------|---------------------------------|----------------|-------------|
| CP          | Salle Cézanne       | X                              |                                 | Houria         | 11h45/14h00 |
| CE1         | Salle Warhol        | X                              |                                 | Mathieu        | 11h45/14h00 |
| CE2-CM1-CM2 | Salle de motricité  |                                | X                               | Cyril          | 11h45/14h00 |
| CE2-CM1-CM2 | Salle BCD réaménagé |                                | X                               | Guillaume      | 11h45/14h00 |

Il y a également les locaux du centre de loisirs qui est proposé aux enfants qui souhaitent faire des jeux libres, il y a une ludothèque et des jeux adaptés aux primaires.

|             |           |                     |             |
|-------------|-----------|---------------------|-------------|
| CP          | Fatma     | Salle Cézanne       | 17h00-18h15 |
| CE1         | Mathieu   | Salle Warhol        | 17h00-18h15 |
| CE2-CM1-CM2 | Guillaume | Salle BCD réaménagé | 17h00-18h15 |

## 5. Journée type ALAE :

- Le temps méridien :

Les animateurs accueilleront les enfants dans des coins stratégiques à 11h45 et 17h00.

Les enfants sont récupérés par l'équipe d'animation dans la cour sur 3 coins stratégiques

Les CP dans le côté gauche de la cour (coin damier), les CE1 sous le préau et le cycle 3 côté droit de la cour (coin marelle).

Les CP passent aux toilettes du côté jardin de l'école les CE1 aux toilettes coté salle de motricité suivra le cycle 3.

Pour le premier service les CP et CE1 passent en cantine chaque groupe est positionné de chaque côté de la cantine.

Les cycles 3 partent en activités.

Pour les repas, ils seront pris dans le restaurant scolaire en deux services.

Le premier de 11h45 à 12h30, le nettoyage se fera par les cantinières pendant 15 minutes le deuxième service se fera de 12h45 à 13h30.



Les repas seront servis à table par les agents de restauration avec l'aide des animateurs pour éviter que les enfants ne se déplacent.

Un animateur, muni d'un gant et d'un masque, servira l'eau et le pain à tous les enfants.

Les animateurs ne pourront pas manger avec les enfants.

Les enfants de groupes différents ne peuvent pas jouer ensemble.

Des temps d'animation vont être mis en place en respectant les gestes barrières et les consignes données face à cette situation exceptionnelle.

Les gestes barrières sont systématiquement rappelés.

Chaque groupe aura sa propre salle d'activité et son matériel.

Les activités se feront sur deux temps, de 11h45 à 12h30 pour les plus grands les cycles 3(CE2-CM1-CM2) et de 13h00 à 13h45 pour les CP/CE1.

Le matériel sera utilisé puis désinfecté par l'animateur après chaque activité.

• Le temps soir :

Les enfants sont accueillis directement dans leurs classes respectives, les animateurs les attendent à l'entrée de chaque classe.

L'équipe d'animation fait passer les enfants aux toilettes avant de les accueillir dans les salles, les cycles 3 et CE1 passent aux toilettes du côté salle de motricité et les CP coté potager.

## **6. Equipe d'animation :**

Les masques en tissu sont fournis par la direction soit 2 masques pour la journée en ALAE. Il est obligatoire et sera porté par l'ensemble du personnel d'animation au contact du public enfant et pendant la circulation au sein des locaux.

Tous les professionnels devront se laver les mains régulièrement.

Le gel hydro-alcoolique et le savon liquide sera fourni ainsi que des gants à usage unique pour effectuer les soins sanitaires ou autres (une paire de gants=une action).

Les animateurs rappelleront et feront appliquer aux enfants les gestes barrières.

Le lavage des mains devra être effectué avant et après chaque activité, passage aux toilettes, repas...

## **7. Gestes à adopter :**

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde.

1. Se laver les mains régulièrement
2. Eternuer et tousser dans le pli de son bras
3. Mettre son mouchoir dans la poubelle et se laver les mains
4. Eviter les embrassades et garder 1 mètre de distance minimum

Le lavage des mains doit être réalisé sous le contrôle d'un adulte : à l'arrivée, avant de rentrer dans une salle, avant et après chaque repas, avant d'aller aux toilettes et après y être allé, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, autant que besoin, après avoir manipulé des objets possiblement contaminés.

Le lavage des mains :

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

A défaut de ne disposer de points d'eau en nombre suffisant, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris pour les plus jeunes sous le contrôle d'un animateur.

## **8 Procédure de gestion d'un cas suspect**

L'assistant sanitaire de la structure, BINARD Guillaume

En cas de symptômes avec ou sans fièvre chez un enfant :

Les symptômes sont : toux, éternuement, essoufflements, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...

Conduites à tenir : se référer au directeur de l'ALAE + isolement dans une salle prévue à cet effet : de motricité.



+ port du masque à l'enfant + prise de température par l'assistant sanitaire qui est BINARD Guillaume.

## **9 Les locaux :**

Les locaux devront être aérés de façon régulière et désinfectés après chaque utilisation. Les agents d'entretiens effectueront le nettoyage/désinfection des locaux tous les jours après le départ des enfants. Les points de contact et toilettes seront désinfectés.

### **La communication**

#### **a. Les réunions de l'équipe pédagogique**

Pour un bon fonctionnement de la structure des réunions sont organisées régulièrement, Une réunion de 2h50 tous les quinze jours est organisée les lundis afin de mettre en place les projets, les activités et discuter et essayer de trouver des solutions aux problèmes éventuels rencontrés sur les temps périscolaires.

Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions de chaque rentrée scolaire.

Des réunions exceptionnelles sont organisées sur des projets spécifiques

#### Les types de réunion :

Réunion de projet : élaboration du projet pédagogique et des projets d'activités

Réunion de préparation : Organisation du fonctionnement, programmation des projets d'animation, les horaires des animateurs « départs et arrivés », les activités en fonction des projets d'animation et la préparation des sorties.

Réunion de bilan : à la fin de chaque période l'équipe discute des aspects positifs et négatifs et les points à améliorer

Réunion d'évaluation : l'équipe évalue les progrès, besoins ou difficultés des enfants

Evaluation individuelle : évaluation du travail de l'animateur périodiquement

#### **b. La réunion Enfants / Animateurs**

Elle est organisée quotidiennement sur chaque groupe et à chaque fin d'activité.

L'objectif pour l'animateur est d'avoir un échange avec le groupe d'enfant afin de discuter du déroulement de la séance et de s'organiser pour les prochaines séances.

Le directeur, formé aux techniques d'animation de débat auprès de groupe d'enfants accompagnera chaque animateur de l'équipe dans ses premières interventions.

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leur loisirs (ambition forte de la Fédération Léo Lagrange).

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies



## C. Les relations

### Avec les familles

Nous utilisons l'outil COM'CLIC de la Fédération Léo Lagrange pour la présentation des informations relatives à la vie du centre (programme d'activité, infos pratiques, inscriptions...). Il reprend les caractéristiques de la charte graphique de la Fédération Léo Lagrange. Ce projet pédagogique est présenté via l'outil COM'CLIC.

Nous associons le plus possible les parents à notre travail.

- Une réunion de présentation en début de période (l'équipe, la structure et le projet pédagogique).
- Un tableau d'affichage à l'entrée des centres (informations sur la programmation, les sorties ...)

### ✓ Avec les partenaires et/ou intervenants

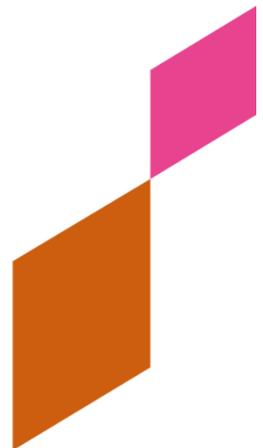
Coordonnateurs du service enfance de la Mairie de Perpignan

L'équipe enseignante de l'école : suivi quotidien et projets festifs

Le centre social, la régie de quartier : fête des quartiers, le carnaval, sorties en commun, réunions communes dans le cadre du PEL.

Les associations du quartier : sur des actions ponctuelles

L'assistante sociale et les éducateurs de l'Aide social à l'Enfance : suivi particulier de certaines familles.



# L'ÉVALUATION

## Évaluation du fonctionnement

Comment évaluer notre méthode de travail et nos objectifs ?

Afin d'approfondir nos résultats par rapport aux objectifs que nous nous fixons, il est impératif de se poser les bonnes questions ainsi faire évoluer les moyens lorsque cela est nécessaire.

Chaque animateur sera capable de s'auto évaluer afin de voir son évolution face aux différents projets qu'il a mis en place ;

Grille d'évaluation des animateurs :

|                         | 1 atteint 2 Des difficultés rencontrées 3 Non atteint   | 1 | 2 | 3 | Observations |
|-------------------------|---|---|---|---|--------------|
| Mise en place du projet | J'ai pu réaliser un constat objectif répondant aux besoins et attentes des enfants                        |   |   |   |              |
|                         | J'ai organisé un relai et des réunions de travail avec l'équipe d'animation afin de faire vivre le projet |   |   |   |              |
|                         | Les enfants ont participé au projet :   |   |   |   |              |
|                         | A sa réalisation  |   |   |   |              |
|                         | A son déroulement   |   |   |   |              |
|                         | J'ai mis en place des actions tout en respectant les conditions de sécurité                               |   |   |   |              |
| Avant la séance         | J'ai préparé les locaux et le matériel nécessaire à la réalisation de l'action                            |   |   |   |              |
|                         | J'ai préparé la fiche d'activité  |   |   |   |              |
|                         | J'ai organisé la répartition des participants des enfants de manière claire et pratique                   |   |   |   |              |
|                         | J'ai informé l'ensemble des participants aux projets  |   |   |   |              |
|                         | J'ai réalisé les missions d'information avant l'activité (parents)  |   |   |   |              |
| Pendant la séance       | Prendre en main le groupe d'enfant  |   |   |   |              |
|                         | Des explications claires des différentes étapes de l'activité   |   |   |   |              |
|                         | Respect des différentes étapes de l'activité  |   |   |   |              |
|                         | J'ai envisagé des moyens de recours en cas de difficultés   |   |   |   |              |
|                         | Je me suis impliqué dans la réalisation de l'activité   |   |   |   |              |

|                               |   |  |  |  |  |
|-------------------------------|---|--|--|--|--|
| et<br><br>Après<br>l'activité | J'ai réalisé un suivi des activités   |  |  |  |  |
|                               | J'ai mis en place les évaluations des enfants en tenant compte de leurs remarques |  |  |  |  |
|                               | J'ai inclus le rangement du matériel durant le temps d'activité                   |  |  |  |  |
|                               | J'ai mis en place un retour au calme du groupe et fait une conclusion             |  |  |  |  |

## Outils d'évaluation pour les enfants

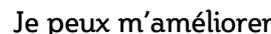
**7 ans à 11 ans :** Après chaque séance d'activité un temps de parole sera mis en place. Ce temps de parole aura pour objectif de permettre aux enfants de s'exprimer afin qu'il puisse donner son ressenti vis-à-vis de l'activité. Par manque de temps l'outil d'évaluation se fera une fois par semaine, cet outil servira de support permettant une facilité d'expression et d'échange. L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées.

|               |  | Lundi   |             |                     |                     |         | Mardi   |             |                     |                     |         |
|---------------|--|---------|-------------|---------------------|---------------------|---------|---------|-------------|---------------------|---------------------|---------|
| Nom<br>prénom |  | Hygiène | Le<br>repas | Mon<br>comportement | Temps<br>d'activité | Devoirs | Hygiène | Le<br>repas | Mon<br>comportement | Temps<br>d'activité | Devoirs |
|               |  |         |             | Mon<br>implication  |                     |         |         |             | Mon<br>implication  |                     |         |
|               |  |         |             | Mon<br>ressenti     |                     |         |         |             | Mon<br>ressenti     |                     |         |
| 1             |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |
| 2             |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |
| 3             |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |
| 4             |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |
| 5             |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |
| 6             |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |
| 7             |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |
| 8             |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |
| 9             |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |
| 10            |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |
| 11            |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |
| 12            |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |
| 13            |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |
| 14            |  |         |             |                     |                     |         |         |             |                     |                     |         |

|    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 15 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 16 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 17 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 18 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 19 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps. Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.







|               |  | jeudi   |             |                     |                     |         | Vendredi |             |                     |                     |         |
|---------------|--|---------|-------------|---------------------|---------------------|---------|----------|-------------|---------------------|---------------------|---------|
| Nom<br>prénom |  | Hygiène | Le<br>repas | Mon<br>comportement | Temps<br>d'activité | Devoirs | Hygiène  | Le<br>repas | Mon<br>comportement | Temps<br>d'activité | Devoirs |
|               |  |         |             | Mon<br>implication  |                     |         |          |             | Mon<br>implication  |                     |         |
|               |  |         |             | Mon<br>ressenti     |                     |         |          |             | Mon<br>ressenti     |                     |         |
| 1             |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 2             |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 3             |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 4             |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 5             |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 6             |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 7             |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 8             |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 9             |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 10            |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 11            |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 12            |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 13            |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 14            |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 15            |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 16            |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 17            |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 18            |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |
| 19            |  |         |             |                     |                     |         |          |             |                     |                     |         |

Je suis au top



Je peux m'améliorer



Je dois m'améliorer

## Les outils d'évaluation

### La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de Léo Ville. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

# L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

## Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de DURUY a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Jean Jacques, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de DURUY.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

## Nos engagements

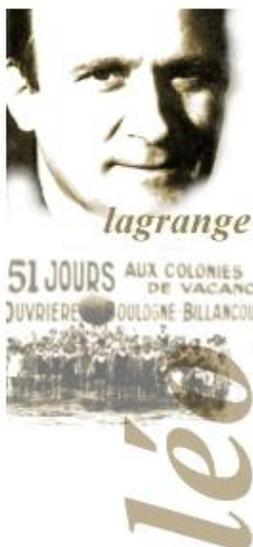
Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (*Voir annexe*)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

## La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
  - agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
  - proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
  - être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
  - permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre
- C'est, en somme, un engagement éducatif.

Deux métiers : l'animation et la formation

**Une démarche éducative** : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

**Former tout au long de la vie.** La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

**Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange** est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

**Désireuse d'accompagner les projets associatifs**, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

**La Fédération Léo Lagrange** voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de

l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

### **La Délégation Nationale Enfance**

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de l'ALAE DURUY. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.



**Léo Lagrange Méditerranée [Perpignan]**

Personne à contacter : BEKHEIRA Nabila

Adresse : rue du Carol

Numéro de téléphone : 0468610801

<https://leolagrange-acm-perpignan.org/alaevictorduruy/>

